

Délibération n°2019-05-03
Réf. Nomenclature « Actes » : 712

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Décision modificative n°4 au budget principal

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	64
Pouvoirs	8
Votants	72

L'an deux mille dix-neuf, le 28 novembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 18 novembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Gilles Magrit est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Marine Belle	à	Jean-Pierre Guitard	Marc Bujon	à	Gilles Magrit
Sandra Delibit	à	Michel Pesteil	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Catherine Lartigaut	à	Jean Stöhr	Martine Leclerc	à	Jean-Paul Bourg
Daniel Mazière	à	Claude Bauvy	Dominique Miermont	à	Francis Roques

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Daniel Escurat (Christophe Tuffery) ; Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Michel Saugeras (Lucette Breuil) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin ; Robert Bredèche ; Gilles Chazal ; Danielle Coulaud ; Pierre Coutaud ; Geneviève Disdero ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Henri Granet ; Xavier Gruat ; Alain Gueguen ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Cécile Martin ; Jean-Marc Michelin ; Nathalie Peyrat ; Daniel Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Joël Pradel ; Jean Robineaux ; Francis Roques ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin ; Gérard Vinsot ; Jeannine Vivier.

Délibération n°2019-05-03



Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le



ID : 019-200066744-20191128-20190503-DE

Le président explique que l'adoption d'une décision modificative n° 4 au budget primitif 2019 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
AUGMENTATION DES DEPENSES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 65 - Charges gestion courante	26 500,00 €	
657341 - Aux communes membres du GFP	1 500,00 €	
<i>Pôle Action Culturelle - Fonction 33</i>	<i>1 500,00 €</i>	Musée du Pays d'Ussel
65548 - Autres contribution	25 000,00 €	
<i>Direction économique & Marketing - Fonction 90</i>	<i>25 000,00 €</i>	Contribution 2019 SYMA A89
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	31 100,00 €	
678 - Autres charges exceptionnelles	31 100,00 €	
<i>Administration Générale - Fonction 020</i>	<i>31 100,00 €</i>	
TOTAL	57 600,00 €	

DIMINUTION DES DEPENSES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 023 - Virement section d'investissement	- 73 740,00 €	Régularisation anomalie inscription budgétaire 2019 (Art 775)
TOTAL	-73 740,00 €	

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 16 140,00 €	
---	----------------------	--

RECETTES		
AUGMENTATION DES RECETTES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre section	57 600,00 €	
722 - Immobilisations corporelles	57 600,00 €	Opération d'ordre : Maîtrise d'oeuvre Syndicat de la Diège sur les travaux VVF, centre d'engraissement Saint-Martial, création plateforme bois Veyrières, extension parking siège Haute-Corrèze Communauté
TOTAL	57 600,00 €	

Délibération n°2019-05-03



Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le



ID : 019-200066744-20191128-20190503-DE

DIMINUTION DES RECETTES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	- 73 400,00 €	
775 - Produits cessions d'immobilisations	- 73 400,00 €	Régularisation anomalie inscription budgétaire 2019 (Art 775)
<i>Administration Générale - Fonction 020</i>	- 73 400,00 €	
TOTAL	- 73 400,00 €	

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- 16 140,00 €	
---	---------------	--

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
AUGMENTATION DES DEPENSES		
Opération - article - fonction	Montant	Observations
Opération n°255 - Aménagement pôle économique Haute-Corrèze		
2313 - Construction - Fonction 90	30 000,00 €	Ajustement des crédits travaux aménagement pôle économique
2183 - Matériel informatique - Fonction 90	2 000,00 €	
2184 - Mobilier - Fonction 90	17 000,00 €	
Opération n°221 - Valorisation pièces archéologiques des ruines de Margerides		
2031 - Frais étude - Fonction 324	48 000,00 €	Etude archéologique - état des lieux du sanctuaire
Opération n°226 - Signalétique		
2188 - Autres immobilisations corporelles	9 000,00 €	Signalétique "Haute-Corrèze Communauté" sur les bâtiments communautaires
Opération n°212 - Centre d'engraissement Saint-Martial		
2315 - Installations, matériel	21 200,00 €	Réfection de la chaussée

Délibération n°2019-05-03



Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le



ID : 019-200066744-20191128-20190503-DE

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	57 600,00 €	
2313 - op n° 238 - Village Vacances familles	42 500,00 €	Opération d'ordre: Maîtrise d'œuvre Syndicat de la Diège travaux VVF
2313 - op n°212 - Centre d'engraissement St Martial	11 800,00 €	Opération d'ordre: Maîtrise d'œuvre Syndicat de la Diège travaux centre d'engraissement St Martial
2315 - op n°224 - Création plateforme bois Veyrières	500,00 €	Opération d'ordre: Maîtrise d'œuvre Syndicat de la Diège création plateforme bois Veyrière
2152 - op n°231 - Parking siège Haute-Corrèze Communauté	2 800,00 €	Opération d'ordre: Maîtrise d'œuvre Syndicat de la Diège extension parking du siège Haute-Corrèze Communauté
TOTAL	184 800,00 €	

DIMINUTION DES DEPENSES		
Article - fonction - opération	Montant	Observations
Opération n°263 - Matériel informatique et mobilier		
2183 - Matériel informatique - Fonction 020	- 2 000,00 €	Diminution pour financer les dépenses nouvelles pour le matériel informatique du pôle économique Haute-Corrèze
2184 - Mobilier - Fonction 020	- 17 000,00 €	Diminution pour financer les dépenses nouvelles pour le mobilier du pôle économique Haute-Corrèze
Opération n°221 - Valorisation pièces archéologiques des ruines de Margerides		
2316 - Restauration collections, œuvres d'art	- 15 300,00 €	Montant prévu au BP 2019 23 000 € - Dépense engagée 7 700 €
Opération n°232 - Médiathèque		
2313 - Construction - Fonction 321	- 80 800,00 €	Diminution des crédits de l'opération réhabilitation de la médiathèque non engagée
TOTAL	- 115 100,00 €	

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	+ 69 700,00 €	
--------------------------------------	----------------------	--

Délibération n°2019-05-03



Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le



ID : 019-200066744-20191128-20190503-DE

RECETTES		
AUGMENTATION DES RECETTES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Opération n°221 - Valorisation pièces archéologiques des ruines de Margerides		
1321 - Etat et établissements nationaux - 324	7 700,00 €	Subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) étude archéologique ruines de Margerides
Opération n°255 - Aménagement pôle économique		
1341 - DETR - 90	37 000,00 €	Subvention Dotation Equipements Territoires Ruraux (DETR) aménagement pôle économique (Prévu au BP 2019: 88 000 € / Arrêté du 10/09/2019: 125 000 €)
1323 - Département - 524	25 000,00 €	Subvention du Conseil Départemental de la Corrèze pour l'aménagement du pôle économique
024 - Produits cessions	73 740,00 €	Régularisation anomalie inscription budgétaire 2019 (Art 775)
TOTAL	143 440,00 €	

DIMINUTION DES RECETTES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
021 - Virement de la section de fonctionnement	- 73 740,00 €	Régularisation anomalie inscription budgétaire 2019 (Art 775)
TOTAL	- 73 740,00 €	

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	+ 69 700,00 €
--------------------------------------	----------------------

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVER** la décision modificative n°4 au budget primitif du budget principal 2019.

A l'unanimité	
Votants	72
Pour	72
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 28 novembre 2019



Le président,
Pierre Chevalier